

# Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 93 - Avril 2021



## 2021 : un budget audacieux et maîtrisé



## Suppression de la taxe sur les opérations funéraires : les communes en première ligne.

Depuis le 1er janvier 2021, la taxe sur les opérations funéraires payées par les particuliers se retrouve supprimée par décision de l'Etat. En soi, la suppression d'une taxe apparaît toujours comme une bonne nouvelle pour le particulier, peut-être plus encore lorsqu'il s'agit de sujets aussi intimes que peut l'être celui du décès.

Or, cette décision révèle une tendance continue de l'évolution du budget des communes tel que l'Etat le conçoit. D'une part, il s'agit une fois encore d'une perte nette de recettes pour les communes. Comme la taxe d'habitation, celle-ci représentait une recette directe pour les municipalités, c'est-à-dire qu'elles étaient en mesure d'augmenter ou de baisser en fonction des besoins des habitants et des ressources diverses qu'elles pouvaient toucher. Le financement d'un projet municipal spécifique ou encore celui des besoins liés à un évènement inopiné pouvait trouver une solution dans ces modes directs de financement des communes. Si une compensation, pour la taxe d'habitation est prévue par l'Etat, prélevée sur les recettes du département, il s'agit d'une somme fixe reversée à la ville par un mécanisme dit de « péréquation ». Par conséquent, cela représente une perte d'autonomie des communes alors même que le processus de décentralisation continue de figurer dans les divers programmes gouvernementaux.

Par ailleurs, la taxe sur les opérations funéraires n'est, pour sa part, pas compensée. Même si elle ne représente qu'une part faible, voire très faible des revenus d'une commune, elle symbolise ce retrait de l'autonomie communale au détriment d'autres financements, de moins en moins automatiques et de plus en plus conditionnés.

C'est dans ces conditions que Madame le Maire a interpellé Monsieur le député de la circonscription, Jean-Paul Lecoq qui a lui-même écrit au ministre délégué en charge des comptes afin qu'il puisse prendre la mesure de cet épineux problème pour les communes aujourd'hui à l'heure de la loi 3D.



## Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Conseil municipal

Edito d'urgence du Maire,

Mesdames, Messieurs,

Harfleur, à l'instar des communes des seize départements ciblés par le gouvernement comme figurant en zone rouge, est confrontée à une nouvelle étape dans la lutte contre la pandémie. Ce troisième confinement a pour objet d'éviter la propagation du virus sous ses multiples formes et d'éviter l'engorgement des hôpitaux.

Je suis consciente des efforts que cela vous demande et sais combien cela nous fragilise toutes et tous moralement. Cependant, ne nous laissons pas aller à l'abattement ou à la colère. Alors que toutes les Harfleuraises et tous les Harfleurais en ont besoin, resserrons nos liens de solidarité et de bienveillance. Nous devons, bien-sûr, continuer à observer les gestes barrière et nous contraindre à de nouvelles règles. Nous le pouvons. Mais nous pouvons aussi nous réchauffer le cœur à la chaleur de l'entraide et de la force que nous puisons collectivement.

Nous n'abandonnerons rien ni personne. C'est dans cet esprit que nous avons choisi de maintenir coûte que coûte la Fête de la Scie, dans le respect, bien-sûr, des règles sanitaires. Souffler un peu, s'évader du quotidien, rêver, tout en soutenant la culture à un moment où elle en a tant besoin, ce sont ces objectifs et ces valeurs que nous portons.

La municipalité met tout en œuvre afin d'assurer votre protection, mais aussi de vous aider à surmonter ces étapes difficiles. Nous restons présents, ensemble, dans ces circonstances que, j'en suis certaines, nous surmonterons par les liens solidaires qui nous rassemblent et nous protègent.

Christine Morel  
Maire d'Harfleur

Bulletin d'information  
de la ville d'Harfleur  
Mairie d'Harfleur  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

Directrice de publication :  
Christine Morel

Rédaction :  
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :  
Alexandra Gobbé-Anne  
Nadia Younsi  
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic  
Rue des Artisans  
BP 204  
61006 Alençon Cedex

# Rétrospective

## Exposition Femmes...

«Entre le 8 mars 2020 et le 8 mars 2021, un monde s'est écoulé durant lequel la place des femmes dans notre société n'a pas toujours, loin de là, été celle qu'elle aurait dû être, abîmée par les violences intrafamiliales, mais aussi reléguée au second plan face au maintien des emplois, puisqu'à en suivre les différents rapports et études statistiques qui ont été menées, les femmes sont les premières victimes du chômage.

De nombreux observateurs l'ont dit, plusieurs personnalités politiques aussi, cette crise agit comme un révélateur des dysfonctionnements de notre société car elle en fait ressortir les traits saillants. Dès lors, il n'est pas étonnant de voir que les femmes sont les premières victimes du chômage, mais aussi qu'elles ont subi de plein fouet des inégalités dans la pratique du télétravail qu'il ce soit agit de la garde des enfants, des tâches familiales ou même, de l'espace domestique dont elles ont pu bénéficier pour exercer leur activité professionnelle. Et ceci pour ne parler que du travail.

Cette journée est aussi l'occasion pour notre commune de valoriser les femmes qui ont contribué à l'organisation des services, à la continuité du service public, à la distribution de l'aide alimentaire durant la période de crise. Il s'agit de montrer le rôle fondamental qu'elles ont joué et jouent encore. Ce 8 mars doit résonner comme le commencement d'un projet plus vaste, d'un engagement plus large, d'une envie plus grande, celle de l'ébauche d'un travail commun, avec les Harfleuraises et des Harfleurais qui le souhaitent, afin de réfléchir ensemble à mettre en œuvre des actions pour souligner les inégalités femmes-hommes, sensibiliser chacune et chacun sur ses causes, mais aussi agir pour lutter contre. Rejoignez-nous !»



Au nom de l'équipe municipale, Sabrina Lefebvre  
Adjointe à l'égalité femmes-hommes,  
aux discriminations et aux harcèlements.

Contact : [mairie@harfleur.fr](mailto:mairie@harfleur.fr) - FB : ville d'Harfleur - Tél : 02 35 13 30 00

## Commémoration Guerre d'Algérie

Madame le Maire, accompagnée de plusieurs élus, ont assisté à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie qui s'est tenue le 19 mars dernier, en présence de M. Dubost, Maire de Montivilliers et des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes.



## Services techniques Harfleurais : de l'action !

Petit tour d'horizon de quelques travaux réalisés par les services de la Ville

Peintures refaites à neuf pour les cages d'escaliers de l'école des Caraques.



Élaguage des arbres dans le parc de la mairie



Pose de nouveaux pare-balls à proximité de l'aire de jeux de Fleurville



## Club Ados : cinéma et crêpes party aux 2 Rives



# Rétrospective

## À vos marques ! Prêts ! Jardinez !

Les travaux dans les jardins potagers de l'école G. Coty sont achevés. Les carrés ont été réorganisés afin d'en faciliter l'accès aux enfants et de les rendre plus solides et durables. La surface cultivable s'en est trouvée augmentée, cela présage une bonne récolte pour 2021 !

Les jardiniers en herbe qui sont actuellement en train de travailler sur les semis n'auront plus qu'à prendre possession des lieux afin d'y récolter, le moment venu, le fruit de leur travail.

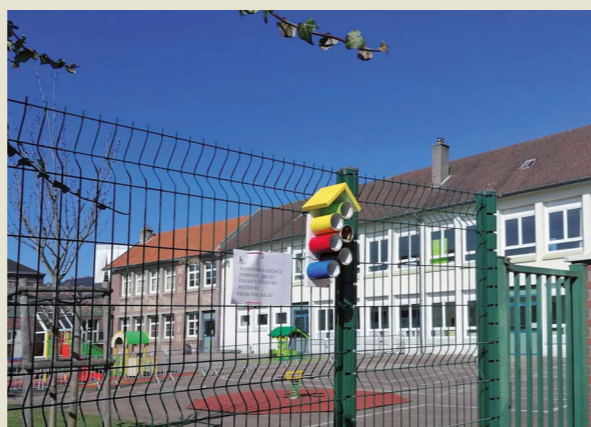


## Rien ne se perd, tout se transforme

A l'accueil de loisirs des 2 Rives, on ne jette pas, on transforme. C'est ainsi que des jardinières pour plantes aromatiques en bois de palettes ont vu le jour. Elles sont installées devant le centre et munies de roulettes afin de pouvoir les mettre à l'abri le soir venu.



## À table ! Les oiseaux !



Durant les vacances de février, les petits de l'accueil de loisirs F. Dolto ont fabriqué avec du matériel de récupération, des mangeoires à oiseaux qu'ils sont, eux-mêmes, allés installer dans les jardins potagers des écoles de la Ville et dans le parc de la Mairie. Un coup de pouce supplémentaire pour la biodiversité et la préservation de l'environnement.



## Formation «Epiez dans l'plat»

Dans le cadre de l'« Ecole du goût », la municipalité a formé en interne les animateurs qui prendront en charge les séances « Epiez dans l'plat ». Les séquences avec les enfants sont réparties en différentes phases jusqu'au 16 avril. Cette thématique pédagogique et ludique abordant les circuits alimentaires sera développée dans un prochain numéro de votre Zoom.

## Le CMJ est en route

Les conseillers ont collecté des idées auprès des jeunes du collège afin d'orienter les projets de leur futur mandat (période de deux ans). Une fois triés et priorisés il ont été affichés sous formes d'arbre à projets dans l'optique d'une présentation aux élus et à Madame le Maire qui s'est déroulée lors d'un conseil exceptionnel le 24 mars dernier.

Les projets principaux évoqués par les jeunes étaient :

- La rénovation des city stades et du skate parc
- L'organisation d'un bal de fin de primaire et /ou bal des collégiens
- Des actions contre le gaspillage alimentaire
- La création des jardins partagés
- La mise en place d'animations de plein air
- La lutte contre le cyber harcèlement et le racisme
- La sécurisation des abords des écoles
- Une journée de ramassage des déchets dans la nature.

Les projets retenus sont :

- Citoyenneté : lutter contre le harcèlement et le racisme
- Environnement : ramassage des déchets avec l'association AAPPMA
- Sécurité : aux abords des écoles et du collège
- Citoyenneté / environnement : mise en valeur des canisettes



## En «Roue libre» sur le marché dominical

À la faveur d'un partenariat qui lie la ville d'Harfleur aux prestataires LIA et «La roue libre», une opération de promotion du vélo est organisée les premier et troisième dimanche de chaque mois sur le marché.

Cet événement s'adresse à tous : enfants et adultes, fondus de la bicyclette, curieux et habitants qui n'ont pas utilisé leurs vélos depuis des lustres... l'occasion de rencontrer des professionnels du deux-roues qui se mettent à la disposition des passants pour leur proposer la location de vélos électriques et mécaniques ainsi qu'un atelier d'auto-réparation.



## Exposition photos et récup'

Artistes dans l'âme, les apprentis photographes ont tout fait, de la prise de vue aux retouches photos avec l'aide d'un professionnel, en passant par les cadres décoratifs en bois de cagettes, afin de mettre en place une superbe exposition qui va tourner dans les cantines des écoles et au collège.

Des bonhommes de neige sont aussi nés de cette période de vacances décidément bien remplie, grâce à un assemblage savant de boîtes de conserves qui viendront décorer les jardins des écoles.



# Dossier

# Entretien

avec Ousmane N'Diaye, adjoint au Maire

Finances - Culture et animations - Relations internationales et Culture de paix

**Ousmane Ndiaye, vous êtes désormais adjoint aux finances, quel est votre objectif pour la municipalité ?**

Je dirais plutôt nos objectifs, en fait, ils sont au nombre de quatre pour cette mandature :

- Maintenir l'équilibre budgétaire communal en continuant le bon travail mené durant le dernier mandat. Nous avons repris un excédent de fonctionnement de 818 000 euros au Budget Prévisionnel 2021

- Ouvrir des négociations avec nos partenaires financiers pour permettre plus de souplesse dans la réalisation de nos projets politiques car nos marges financières sont en amélioration

- Rationaliser nos dépenses en renforçant les partenariats permettant d'acheter en volume (centrales d'achat, appels à concurrence..) et en gérant en régie certains travaux par exemple

- Veillez à nous positionner dans la moyenne des strates des ratios financiers des communes du département

**Comment maintenir une telle politique alors que nous subissons une crise sanitaire inédite ?**

Tout d'abord, par une politique qui permet de prévoir les aléas donc prudente. Le budget voté en

mars témoigne de notre capacité à anticiper des événements inattendus, même de cette ampleur. Ensuite, il faut savoir être aussi audacieux, anticiper mais aussi bien orienter les dépenses supplémentaires pour aider les habitants à vivre le mieux possible ces moments difficiles (provisions de 30 000 euros en plus sur l'accompagnement social des habitants et 50 000 au titre de l'achat de matériel "COVID" au BP2021).

Enfin, en maintenant le cap fixé dans le programme car même un budget annuel doit se lire sur les six ans à venir. C'est pour cela que notre budget est bon : il représente la recherche constante d'un équilibre sur le long terme.

**Dans ce cadre, les aides de l'Etat viennent-elles en renfort de notre politique ?**

Avec l'Etat, c'est toujours un peu compliqué.

D'une part, il y a des recettes récurrentes que l'on intègre dans le budget primitif (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité Urbaine et Dotation de Solidarité Rurale) et qui sont globalement en baisse depuis plusieurs années.

Pour illustrer cet état de fait entre 2014 et aujourd'hui, nous avons perdu en DGF 1 900 000 euros.

D'autre part, de plus en plus d'aides sont sous forme d'appels à projets et ces aides-ci ne peuvent pas être intégrées dans les budgets primitifs



car elles ne sont pas garanties comme la DGF par exemple. Par conséquent, il y a de plus en plus d'aides sous conditions, et une baisse de marge de manœuvre pour les communes qui sont contraintes dans leurs choix. C'est à l'image de la taxe d'habitation qui représente finalement une ressource directe en moins pour les communes.

Toutefois, nos services redoublent d'efforts pour pouvoir bénéficier des subventions d'Etat. Nos projets sont bons et solides, pas de doute que l'Etat les retiennent. Néanmoins, nous avons pu tisser des partenariats forts avec la CULHSM, le SIEGHO, la région ainsi que le département de Seine-Maritime pour ne citer que ceux-là, qui nous accompagnent dans nos projets.



## Budget 2021

## audacieux et maîtrisé

### D'importants changements à venir...

A partir du 1er septembre, beaucoup de choses vont changer au niveau des trésoreries, aussi bien pour les usagers que pour les structures elles-mêmes. Nous ne manquerons pas d'aborder ce sujet dans un prochain numéro du Zoom.

### À savoir

Les communes ne manipulent pas directement l'argent public. Elles émettent des titres de recettes, et des mandats pour les dépenses, ce sont les comptables publics, qui eux, à réception du mandat et après contrôle payent par virement les entreprises et/ou prestataires. La seule exception à cette règle, ce sont les régies (voir lexique).

### Les principaux projets pour 2021...

#### Concernant la gestion patrimoniale

- 192 503€ >> Travaux et améliorations sur l'ensemble des bâtiments (écoles, équipements sportifs et culturels, salles municipales...)
- 93 128€ >> Études et travaux sur l'église Saint-Martin
- 43 600€ (investissement) et 50 000€ (fonctionnement) >> Dernière phase du Centre Technique Municipal comprenant la création des locaux d'accueil au public et les bureaux de la partie administrative
- 26 200€ >> Régulation énergétique des bâtiments
- 15 000€ >> Etude technique pour la rénovation du complexe sportif Maurice Thorez

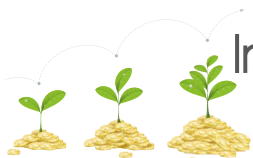
# Recettes &

## Les chiffres du budget en bref...



Le budget municipal 2021 est arrêté à

**14 348 355,15€**



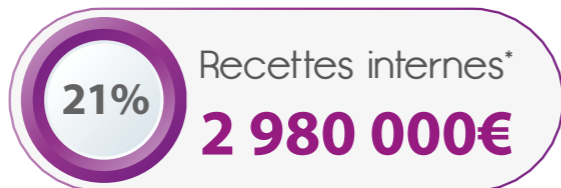
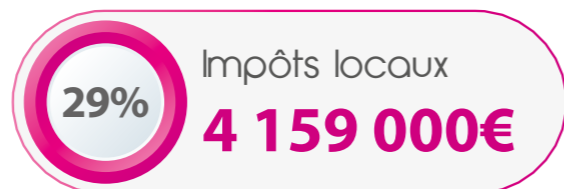
Investissement

**2 773 144,85€**

Fonctionnement

**11 575 210,30€**

## Les recettes principales de la collectivité



\*Excédent de l'année précédente

### > Lexique

> **FCTVA (Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée)** : pourcentage de TVA que les collectivités territoriales récupèrent sur les investissements

> **Régie** : les collectivités ne disposant pas de liquidité, les régies permettent à certains services d'avoir une caisse dont le montant maximum est fixé par un arrêté de création de régie, leur permettant d'effectuer des petites dépenses

urgentes ou ne pouvant être passée par bon de commande, par ex : régie centres de loisirs pour certains petits matériels manquant et nécessaires au bon déroulement des activités, les régularisations se font sur présentation des factures. Ce fonctionnement est suivi et contrôlé mensuellement par le trésor public.

> **Actif** : propriété de la Ville, inventaire mobilier / immobilier / matériels, valeur du patrimoine.

> **Maquette budgétaire** : document budgétaire d'Etat devant être rempli par toutes les communes en fonction de leur nomenclature (nombre d'habitants...). Pour Harfleur il en existe trois, pour la Ville, pour le CCAS et pour la résidence autonomie des 104.

> **Mandater** : pour le paiement des factures, l'ordonnateur (ici Madame le Maire) demande au Trésor Public de payer effectivement la facture.

# Dépenses

## Les principales dépenses de la collectivité

Travaux / entretien bâtiments et espaces extérieurs

**2 975 971€**

Activités à la population

**4 561 037€**

Services généraux et supports\*

**2 783 642€**

Remboursement des emprunts

**790 236€**

Personnel municipal

Entretien / restauration / ATSEM \_\_\_\_\_ **24,58%**

Culture / animations / sport \_\_\_\_\_ **10,73%**

Administratif \_\_\_\_\_ **42,47%**

Technique \_\_\_\_\_ **22,22%**

**6 205 000€**

\*Services généraux et supports représentent les dépenses matérielles générées par, entre autres : affranchissement, assurances, ressources humaines, comptabilité, secrétariats, accueils, affaires immobilières, communication....

## Détails des dépenses des secteurs d'activités à la population



# Comptabilité

## Entretien avec ... 2 acteurs du budget municipal

Hervé Jacquet – Comptable public

### Pouvez-vous vous présenter et présenter votre fonction ?

Je suis comptable public, même si au jour d'aujourd'hui cela se nommerait plutôt responsable du centre des finances publiques. Je suis né à Harfleur, et j'ai travaillé de 1983 à 2005 à l'ancienne trésorerie harfleuraise, j'ai fait l'ouverture de l'actuelle, je me suis éloigné puis je suis revenu en 2017.

Notre métier, qui a beaucoup évolué et qui va encore évoluer au mois de septembre prochain, consiste à gérer les collectivités locales pour 80 % de notre activité, les dépenses et les recettes des communes sachant que nous avons perdu l'impôt depuis le premier janvier 2021, cette tâche a été répartie sur les centres des impôts, donc sur Harfleur nous maintenons un accueil fiscal de proximité au guichet pour répondre aux questions les plus simples des usagers, en revanche maintenant pour tous les problèmes qui concernent les impôts, les déclarations etc... ils doivent se rendre au Havre.

Nous acceptons aussi les règlements, et nous avons un rôle de conseils et d'informations.

Il est à noter que l'accueil a été maintenu suite aux discussions et à une volonté de la municipalité d'Harfleur.

### Quel est votre rôle dans la mise en place d'un budget communal ?

Nous avons principalement un rôle

de conseil, nous sommes amenés à aider les collectivités à élaborer leur budget, surtout dans le cas des petites communes, les villes plus importantes disposent souvent de services autonomes en la matière. Le comptable public peut-être aussi amené à assister au conseil sur le vote du budget. En fait, nous venons surtout en complément du service comptabilité.

### Concernant le circuit d'une dépense d'argent public, à quel niveau intervenez-vous et de quelle façon ?

Pour ce qui est des communes, nous avons un rôle de contrôle de la dépense publique, c'est à dire que nous vérifions que les dépenses soient en conformité avec les règles de la comptabilité publique.

Il faut savoir que la particularité du comptable c'est qu'il est responsable sur ses deniers personnels, il peut être mis en cause par la chambre régionale des comptes dans le cadre d'une dépense qui aurait été payée à tort et qui ne correspondrait pas aux règles, ce qui explique aussi les rejets de certaines dépenses, si le comptable n'est pas d'accord avec celles-ci, ou encore si les délibérations prises par les communes concernant ces dépenses se trouvent être illégales. Dans ce dernier cas c'est le préfet qui doit trancher, en s'appuyant sur le contrôle de légalité des dites délibérations.

Pour ce qui est du paiement des dépenses en général, il faut savoir que de nos jours, tout est dématérialisé, tous les mandats nous arrivent via un flux informatique, ce qui explique aussi que nous avons moins de contacts directs avec les comptables des communes.

Au moment du paiement nous avons certaines vérifications à faire, notamment pour éviter les fraudes au virement, une arnaque en vogue en ce moment. Pour le cas d'Harfleur, votre service comptabilité effectue les vérifications en cas de changement de RIB des personnes à payer, mais pour les petites communes, nous devons être vigilants à ce sujet.

### Quels contrôles sont mis en place pour assurer la bonne exécution du budget ?

Une fois le budget voté, nous avons un rôle de contrôle de l'équilibre de celui-ci et de la conformité des opérations comptables.

Nous avons aussi une application permettant le contrôle hiérarchisé de la dépense, ce sont des contrôles effectués par sondage, et s'il s'avère que sur les mandats qui sont sélectionnés le taux d'erreurs est important, l'année suivante le sondage est élargi, par exemple il peut passer de 10 % à 30 % de mandats contrôlés.

Enfin, nous contrôlons aussi les régies pour éviter les abus (voir lexique).

# Finances



Le service comptabilité / finances

## Émeline Alleaume – Responsable du service comptabilité / finances

### Comment est organisé le service comptabilité et quels sont les rôles de chaque agent au sein du service ?

Le service comptabilité / finances est composé de 2 agentes municipales, de la responsable de service et de la directrice générale adjointe chargée des finances de la ville.

Les rôles sont répartis, même si toutes font preuve de polyvalence. C'est ainsi que l'une est chargée des recettes, des subventions, de la TVA et de la FCTVA, et l'autre s'occupe du mandatement et de la régularisation des régies.

Personnellement, je suis chargée du suivi de l'exécution du budget, de la rédaction des délibérations qui se réfèrent aux finances, du suivi des subventions aux associations, et de toutes les tâches un peu plus spécifiques telles que le suivi de l'actif, les amortissements, les emprunts...

### Quel est votre rôle dans la mise en œuvre du budget communal ?

Afin d'établir le budget, je recense dans un premier temps tous les besoins des services municipaux, besoins qui ont été définis en amont lors de séances de travail avec les élus, sur les actions, les animations, les projets etc... Pour cela, je leur transmets des fiches budgétaires dans lesquelles vont figurer toutes leurs demandes de matériels, prestations etc... Ces données sont ensuite saisies dans un logiciel spécifique de préparation budgétaire. Les charges fixes

incompressibles sont inscrites de même que les assurances, les intérêts d'emprunts... Pour les recettes, nous inscrivons les dotations d'états, les subventions, etc...

Ensuite, nous intégrons les résultats de l'exercice antérieur, et enfin, nous équilibrons le budget, ce qui veut dire que la section de fonctionnement et la section d'investissement doivent être équilibrées en recettes et dépenses. Pour ce faire, nous disposons de différents leviers comptables comme le report de certaines demandes de subventions, ou encore la possibilité de basculer de l'excédent de fonctionnement en investissement. Pour finir, j'établis la maquette budgétaire, destinée au comptable du Trésor Public, et je rédige la délibération pour le vote en Conseil Municipal, le tout étant ensuite envoyé à la Préfecture pour être soumis au contrôle de légalité.

### Quel est le circuit d'une dépense et d'une facture, quel est votre rôle ?

Il faut savoir, pour commencer, que ce travail représentant une chaîne d'actions, est réalisé conjointement avec le service achat de la Ville. Tout commence avec le besoin d'un service municipal qui établit un bon de commande accompagné des devis correspondants. A partir de ces documents, un enregistrement comptable et un contrôle sont effectués, dès lors, la somme est engagée et le matériel peut être

livré, ou la prestation réalisée. Le fournisseur envoie alors sa facture, qui est enregistrée, vérifiée et validée le cas échéant, le prestataire peut alors être payé. Pour cela, nous mandations et vérifions que la facture est en règle et la transmettons au Trésor Public de façon dématérialisée.

### Quels contrôles mettez-vous en place pour assurer la bonne exécution du budget ?

Les contrôles sont présents à tous les niveaux du travail budgétaire, comme nous avons pu le voir plus haut. A noter tout de même, la mise en place d'une comptabilité analytique avec des centres de coût. En effet, chaque projet se voit attribuer un centre de coût avec une somme allouée, laquelle somme ne peut être dépassée, elle reste sous contrôle budgétaire. Un logiciel joue le rôle du gendarme et peut émettre alertes et blocages nous permettant de contrôler le niveau des dépenses. Il en va de même pour les chapitres budgétaires (personnel municipal...), le montant alloué à chaque chapitre ne peut être dépassé, le logiciel bloquerait le paiement, ce qui implique un contrôle en amont de notre part afin de ne pas se retrouver dans une situation d'impossibilité de paiement.

Enfin, je rencontre régulièrement les responsables de services pour suivre l'exécution des budgets qui leur sont alloués, mon rôle ici est de vérifier, pointer, ajuster et conseiller.



# En détail



## Une Journée d'accès à l'emploi adaptée en 2021

Le report de la Journée d'accès à l'emploi a été fixé par les élus de la municipalité au 29 Septembre 2021 à La Forge. Pour rappel, l'objectif de ce moment est de mettre en contact des professionnels, potentiels employeurs, et des jeunes en recherche d'emploi. Les profils étant très différents le uns des autres (fin d'études, réorientation, perfectionnement, recherche de travail en parallèle d'un cursus universitaire...), les propositions d'ateliers, de simulation et autres rencontres avec les partenaires se veulent très variées.

Le contexte sanitaire a contraint la Ville à reporter l'événement, mais celle-ci considérant cette date comme clé dans le calendrier des rendez-vous à ne pas manquer à Harfleur, les équipes municipales travaillent pour que les jeunes puissent, cette année encore profiter de cette opportunité qui leur est offerte de se mettre le pied à l'étrier dans le monde du travail.

Pour l'édition 2021, la municipalité a décidé de privilégier les secteurs qui ont besoin de recruter comme le secteur médico-social, la distribution, les services... et les structures d'accompagnement du public. Cette journée d'accompagnement permettra aussi

de donner aux jeunes les outils permettant l'accès à l'emploi avec des simulations aux entretiens en visio, les interventions d'un coach sportif, d'un psychologue, d'un naturopathe et une formation à la gestion du stress. Tous les ateliers et autres animations se feront sur inscriptions pour permettre le respect d'une jauge réduite et des consignes sanitaires. De plus, cette année, certaines animations sont envisagées en extérieur (parvis et parc) afin de gérer au mieux les flux et éviter les croisements, enfin, et toujours dans le but d'une gestion stricte, les jeunes seront globalement invités à suivre un parcours de déambulation défini par avance.



## Les animations prévues [sous réserve]

- Coach sportif
- Sophrologue
- Naturopathe
- Yoga
- Associations harfleuraises dans leurs domaines d'intervention

## Les espaces

- Espace numérique mobile avec accès à internet pour consulter des sites utiles, des offres d'emploi surtout sur les métiers en tension, mais aussi pour un accompagnement en bureautique. Il sera aussi une plateforme permettant de travailler sur l'image que l'on envoie aux autres et sur le rappel des codes de conduites (ex: contenu des mails / messages sur les répondeurs téléphoniques...)
- Espace conseil en image
- Espace simulation d'entretien

## Les Partenaires

Pôle Emploi, Mission Locale, Clhaj76, Fodeno, Elévaction, NQT, AVEC, La Passerelle, Positive Planet... Mais aussi des agences d'intérim, des entreprises sur des secteurs en tension...

## Jobs saisonniers, un soutien régulier de la Ville

Comme chaque année, la Ville d'Harfleur a proposé des « jobs d'été » à de jeunes étudiants harfleuraux majeurs pour les mois de juillet et août 2021, essentiellement au sein des équipes du service fleurissement, espaces verts, ou encore pour des projets d'animations ponctuels (si le protocole sanitaire le permet).

La date limite de dépôt des candidatures était cette année fixée au 31 mars 2021. La Ville a reçu près de 60 candidatures dont près d'une vingtaine de harfleuraux, ce qui traduit bien la volonté des jeunes.

## Témoignages de Mélanie Varin et Laurine Fenestre

**Pouvez-vous vous présenter, et nous expliquer votre parcours ?**

Je suis issue d'un BAC Pro Commerce, mais après 3 ans de recherche d'emploi sans débouché stable, le Pôle Emploi m'a orientée vers la Mission Locale, plus précisément sur l'antenne d'Harfleur (dont la permanence se trouve au Pôle Administratif de Beaulieu, ndlr), dans le cadre du dispositif « garantie jeunes ».

**Pouvez-vous nous parler un peu plus de cette « garantie » ?**

Cela m'a permis de faire un point sur ma situation et sur mes envies et motivations professionnelles, en effet ce dispositif permet de réaliser un positionnement professionnel, de se renseigner sur les formations existantes, de bénéficier d'un accompagnement à la recherche d'emploi et d'effectuer des stages d'observation en entreprise, c'est d'ailleurs ce dernier point qui m'a conduit jusqu'à la mairie d'Harfleur.

A noter que pour un accompagnement complet, et pour donner la possibilité aux jeunes de se rendre réellement disponibles pour ce programme, il est rémunéré, dans mon cas, à hauteur de 500€ par mois.

**Qu'en est-il ressorti ? Est-ce que cet accompagnement et ce stage vous ont ouvert des perspectives pour l'avenir ?**

Premièrement, il en est ressorti que mon orientation d'origine n'était pas correcte par rapport à ce que j'aimais réellement faire. Le positionnement a fait apparaître mon goût pour les métiers de l'infographie et du graphisme. J'ai donc, par la suite, postulé pour un stage au sein du service communication de la mairie, qui m'a donc accueillie durant deux semaines afin que je puisse en savoir un peu plus sur les métiers de la communication institutionnelle.

Cela m'a vraiment beaucoup plu et je pense avoir trouvé une voie qui me motive vraiment. Je vais donc faire d'autres stages dans ce domaine pour confirmer cette première impression positive, puis je pourrais pour finir accéder à une formation qualifiante « BAC Pro » industries graphiques, que je ferai sûrement avec FODENO (partenaire de la ville d'Harfleur tout comme la mission locale aussi présente au pôle de Beaulieu).

**Laurine Fenestre vous êtes en contrat d'apprentissage à la Mairie d'Harfleur, vous êtes d'ailleurs la première personne recrutée en apprentissage ici. Que pensez-vous de ce moyen de formation ?**

Quand j'ai été admise à l'IUT du Havre en DUT carrières sociales, faire sa deuxième année en apprentissage n'était encore qu'un projet. J'ai eu la chance que le projet se concrétise cette année. Faire des études en apprentissage est un réel atout puisqu'il permet de mettre en pratique sur le terrain, ce qu'on étudie en théorie. On n'obtient pas seulement un diplôme, on acquiert aussi de l'expérience. Ce type de formation est idéal pour l'étudiant qui souhaite intégrer le monde du travail rapidement.

**Sur quelles missions avez-vous été recrutée et comment se déroule cette formation ?**

J'ai été engagée à la Mairie d'Harfleur pour apporter un point de vue extérieur sur les actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville. Je réalise donc une analyse des actions. Cette analyse permettra de déceler des axes d'amélioration. J'ai également pour mission de participer au projet de réorganisation du Pôle de Beaulieu. J'ai commencé mes missions au mois d'octobre 2020 et elles se termineront d'ici août 2021. Je suis un rythme de 3 semaines de formation en distanciel (avec la crise sanitaire), alterné par des périodes de 5 semaines

de travail à la Mairie de Harfleur. Pour le moment, tout se passe bien. Je pense avoir réussi à m'intégrer au mieux auprès des agents de la ville.

**Existe-t-il une complémentarité entre les cours que vous avez à l'IUT au département Carrières Sociales et les missions que vous menez à la Mairie d'Harfleur ?**

Il y a vraiment une complémentarité entre la formation et les missions qui me sont confiées sur Harfleur. Je peux mettre à profit dans mon travail, la méthodologie acquise en cours, qui m'est très utile pour la rédaction des comptes rendus de réunions ou la rédaction de projets d'actions par exemple. A l'inverse, je mets aussi à profit mon expérience sur le terrain dans le cadre de mes cours. Il est toujours plus simple d'expliquer ou de comprendre un concept ou une notion, quand on le vit professionnellement.

**Comment cela impacte-t-il votre avenir professionnel ?**

J'ai décidé qu'une fois mon diplôme obtenu, j'allais intégrer le monde du travail. Je ne souhaite pas reprendre une formation. Dans l'idéal, je souhaiterais être animatrice pour personnes âgées. Travailler pour la ville d'Harfleur est un plaisir. Si la possibilité de rester à la fin de mon contrat se présentait, je ne refuserai pas.



## Préserver le patrimoine naturel, protéger nos rivières

L'AAPPMA du sud-ouest du département, propose 15 km de berges réparties en 3 circuits sur la Lézarde, la Rouelle, le Saint-Laurent et l'Oudalle d'une part. Les pêcheurs peuvent y trouver de la truite fario et arc-en-ciel, quelques truites de mer, brochets et gardons complètent ce peuplement. D'autre part se trouve un étang de 1,06 ha se situant près de Montvilliers au lieu-dit « La Payennière ».

**AAPPMA : Association, Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

En prenant une carte de pêche, chaque pêcheur adhère automatiquement à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et acquitte par la même occasion la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique (CPMA).

- Elles détiennent et gèrent les droits de pêche qu'elles acquièrent, négocient, reçoivent ou louent sur les domaines publics ou privés ;
- Elles participent à la protection des milieux aquatiques, du patrimoine piscicole, luttent contre le braconnage, la pollution et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson ;
- Elles effectuent des opérations de mise en valeur du domaine piscicole ;
- Elles favorisent l'information et réalisent des actions d'éducation du public aux milieux aquatiques. Elles sont fédérées par département, essentiellement en vue d'assurer des fonctions de représentation associative, de coordination ou d'appui technique.
- Elles contribuent au maintien du lien social et intergénérationnel via des animations territorialisées permettant aux communes de renforcer leur rayonnement départemental et extra départemental.

## Éducation à l'environnement

La formation et l'éducation des jeunes à la connaissance et à la préservation des milieux aquatiques fait partie des objectifs de la Fédération de Seine-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Depuis 2007 cet objectif est devenu un des piliers de la politique menée par la fédération. En effet depuis sa création le pôle développement a mis au point des projets pédagogiques innovants ainsi que leurs supports et noué des relations avec les différentes institutions participant à l'éducation à l'environnement.

Voilà pourquoi la Fédération de Seine-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-Maritime animent une convention de partenariat depuis le 4 mars 2010 pour faire de cet objectif une priorité départementale.



## Quelques mots du président, Eugène Leroy, et de Gilles Don Simoni, garde pêche et conseiller municipal d'Harfleur

« Depuis l'ouverture de la pêche le 13 mars dernier, les demandes affluent, les pêcheurs attendaient ce moment avec impatience. Nous essayons de répondre au mieux aux attentes de chacun. Notre rôle est multiple et varié, nous avons une mission de contrôle, sur les pêcheurs et les permis de pêche, afin de favoriser les bons comportements, et même si notre rôle est avant tout pédagogique, nous pouvons aussi verbaliser les personnes peu scrupuleuses aux comportements mettant en péril les rivières, leurs faunes et leurs flores.

Nous travaillons en lien avec la CU et le département, nous sommes un peu « leurs yeux et leurs oreilles » pour ce qui se passe autour du milieu aquatique dans notre zone.

Au delà de ces missions, et grâce au recensement des localisations de permis de pêches nous procédons aussi aux déversements de truites dans les rivières provenant de la pisciculture fédérale, car même si grâce aux frayères aménagées dans les cours les poissons s'y reproduisent naturellement, un apport supplémentaire pour les pêcheurs permet une préservation de la ressource.

Enfin, nous effectuons aussi des opérations de nettoyage (voir photo ci-dessus), parfois en collaboration avec des associations, par exemple, « On est pas vos boniches », ou encore avec le concours de communes, à l'instar du projet de « gros nettoyage » de la Lézarde avec la ville de Montvilliers. »

Président : Eugène Leroy - 14 av. de la résistance - 76700 Harfleur - 06 49 15 92 31

## Comme un air de... Fête de la Scie !



Une fois encore, la municipalité se voit contrainte d'annuler un certain nombre d'animations prévues pour la Scie, car même si la fête ne pouvait se tenir dans sa forme habituelle, des animations courtes et des déambulations devaient avoir lieu... Elles sont donc reportées en 2022, avec l'espoir de pouvoir tout remettre en place comme il se doit !

En revanche, et pour le plaisir des yeux, Harfleur a souhaité tout de même offrir aux Harfleurais tout ce qui était autorisé, c'est ainsi qu'en vous promenant, vous pourrez découvrir et ce, jusqu'à la mi-mai, des décorations (réalisées par les Plastiqueurs), une exposition de l'illustratrice Edith (affiche de la fête) dans le parc, et des cartes postales géantes qui vous feront voyager dans le temps !



## Pierres en lumières



Ce festival a été créé en 2009 à l'initiative de l'Etat, du Département de l'Orne et de la Fondation du patrimoine. Depuis il s'est étendu à toute la Normandie.

Son objectif est de préserver et de promouvoir le patrimoine local via des actions et animations organisées par des particuliers, associations, office de tourisme, commune etc...

Les édifices éclairés par ces actions sont notamment ceux ayant reçu une aide financière de la Fondation du patrimoine et du Département : châteaux, manoirs, patrimoine rural et industriel... Le festival se déroulera les vendredi 14 de 20h à 1h et samedi 15 mai 2021 en journée et jusqu'à 1h.

C'est la première fois que la Ville d'Harfleur participe à ce festival, et pour cette première édition harfleuraise c'est la Porte de Rouen qui sera mise à l'honneur. Le spectacle « Ronde de nuit à la Porte de Rouen » y sera joué par la compagnie Piano à pouces théâtre. Une scientifique fantaisiste reçoit les visiteurs sur le site de la porte de Rouen à Harfleur. Pétillante et drôle, cette Indiana Jones au féminin armée de sa lampe de poche vous guide sur le chantier de fouilles et vous présente ses dernières trouvailles.

**Vendredi 14 mai et samedi 15 mai**  
Uniquement sur inscription au 02 35 13 30 09

## Footgolf avec le CAHB

Le CAHB Foot, en partenariat avec la Ligue de Football de Normandie et le District Maritime de Football, organisent une initiation découverte du « Footgolf ».

### En quelques mots le Footgolf qu'est ce que c'est ?

Créé en Hollande en 2009 le Footgolf est aujourd'hui en plein essor dans le monde. Déjà 17 nations ont créé leur fédération et participé aux championnats du monde de 2012. Une nouvelle discipline accessible au plus grand nombre. Le Footgolf vous permettra de passer un moment convivial dans un cadre verdoyant loin des difficultés techniques de celui-ci. Jouer au football avec élégance, sur un terrain de golf, selon les règles du golf, tel pourrait être la définition du Footgolf. Ludique, fédérateur, convivial, élégant, simple, respectueux, passionnant... le Footgolf aura tout pour vous séduire.



**Dimanche 9 mai de 10h30 à 12h au stade M. Thorez.**  
**Ouvert à tous à partir de 15 ans sur inscription, maximum 35 personnes**  
**Gratuit**  
**Tenue adaptée à prévoir : survêtement / chaussures de sport**  
**Contact : David Desmoulin - tél: 06 34 49 61 86**

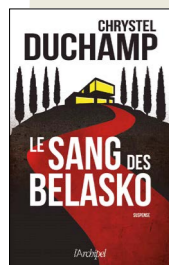
L'activité se fera dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale

Bibliothèque Elsa Triolet

## Les coups de cœur de la bibliothèque

Deux romans policiers.

**Le sang des Belasko, de Chrystel Duchamp**  
aux éditions de l'Archipel



« Cinq frères et sœurs sont réunis dans la maison de famille, la Casa Belasko, une vaste bâtisse isolée au cœur d'un domaine viticole de Provence.

Tout commence relativement tranquillement même si l'on sent de l'animosité entre certains membres de la fratrie.

Chacun tente de se contenir, c'est tout de même la veille de l'enterrement de leur père !

Et puis, petit à petit mais relativement rapidement puisque le roman est court (court mais percutant), les esprits s'échauffent, les langues se délient et l'on assiste à une escalade de la violence à peine croyable.

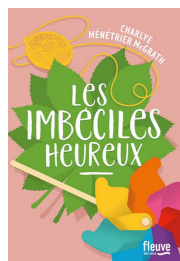
La rancœur éclate, les jalousies s'affichent, et tous réalisent les fourberies des uns et des autres.

Cette histoire est diabolique ! »

## Deux nouveautés...

Un roman et une histoire vraie.

**Les imbéciles heureux,**  
de **Charlye Ménétrier McGrath**  
aux éditions de l'Archipel



« Qu'est-ce que le bonheur, selon toi ? » C'est la question que Camille a posée à ses amis un soir de juin 1996, immortalisant leurs réponses grâce à sa fidèle caméra. Ce soir-là, leur bande de lycée est devenue celle des « Imbéciles heureux ».

Vingt ans plus tard, les Imbéciles heureux ne le sont plus tout à fait.

Florence, Camille et Marie, femmes actives et mères de famille débordées, mènent leur quotidien à mille à l'heure et font face en serrant les dents à la séparation, au deuil ou au burn-out... Jusqu'à ce que Camille retrouve les vieilles cassettes où leur « bonheur » en version adolescente les attend.

Confrontées à leurs anciens rêves et à leurs choix d'aujourd'hui, les trois amies saisissent leur chance de reprendre leur destin en main. En commençant par un nouveau défi fou : réunir la bande.

**Solitudes, de Niko Tackian**  
aux éditions Calmann Lévy



«Élie Martins est garde nature dans le massif du Vercors.

Il y a douze ans, une blessure par balle l'a laissé totalement amnésique.

Imaginez le Vercors en plein hiver, de la neige à perte de vue, une tempête qui s'annonce et là, le corps d'une femme nue pendu à un pin gigantesque...

Élie en est sûr, cette mise en scène lui est destinée. Il le ressent au plus profond de lui.

Histoire glaciale et glaçante, « Solitudes » nous emmène en pleine Nature à la poursuite d'un meurtrier que rien ne semble arrêter, pas même une tempête de neige. »

**Le désamour - De la maltraitance à la résilience,**  
de **Leïla Zaoui**  
aux éditions Michalon



Elles étaient quatre filles, quatre sœurs, mais c'était après la petite Leïla que sa mère en avait. Coups, privations, humiliations... tout était bon pour lui nuire. Pourquoi cette violence de la part d'une mère qui élevait seule ses enfants ? De quelle faute la petite Leïla était-elle coupable ? Et pourquoi personne n'a jamais rien dit ? Si son parcours n'a pas été facile, son salut tient à celles et ceux qui lui ont tendu la main, chacun à leur façon.

Aujourd'hui sereine, Leïla n'est animée ni par la vengeance ni par la rancune. Ce livre représente l'étape ultime de sa résilience. Son histoire, la manière dont elle a surmonté ces épreuves, lui donnent un regard particulier sur les situations qu'elle rencontre et la façon dont elle accompagne la reconstruction des êtres. Car, de cette enfance meurtrie, Leïla en a fait une force désormais tournée vers les autres : elle est aujourd'hui éducatrice spécialisée et achève sa formation de thérapeute familiale.

Conseil municipal du 13 mars 2021

## Aménagement urbain / Environnement Centre de recyclage de déchets Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Dans le cadre de son schéma global de restructuration de son réseau de déchèteries, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a décidé de construire un centre de recyclage à Harfleur (76700) afin de regrouper les actuels sites d'Harfleur et de Gonfreville l'Orcher (76700). Le terrain concerné par ce projet est situé dans le prolongement de la rue de la Crête à Harfleur (parcelles cadastrées AD 714 et AD 715 pour des contenances respectives de 14 587m<sup>2</sup> et 1 570m<sup>2</sup>).

Ce projet a été présenté lors du Conseil Municipal du 6 février 2021.

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a sollicité l'ouverture d'une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter ce centre de recyclage.

Par arrêté du 5 février 2021, Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime a prescrit une enquête publique à l'égard de ce projet, fixée du 9 mars 2021 à 9h00 au 30 mars 2021 à 17h30, à Harfleur, désignée comme étant siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur, assurera trois permanences physiques, au sein du Pôle Administratif de Beaulieu afin de recevoir les observations du public. Il assurera également trois permanences téléphoniques.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier complet de demande d'autorisation environnementale est consultable en version papier, aux Services Techniques de la Ville. Le dossier complet d'enquête publique et l'avis sont publiés sur les sites internet de la Préfecture de la Seine-Maritime ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)) et de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. (<http://lmsmharfleur.enquetepublique.net>).

Les observations et propositions pourront être communiquées pendant toute la durée de l'enquête.

L'ensemble des avis émis sont joints au dossier d'enquête publique.

Le rapport de l'inspection des installations classées de fin d'examen de la demande d'autorisation environnementale en date du 18 décembre 2020 indique que le dossier est complet et régulier, et qu'il n'y a donc pas d'obstacle

au passage à la phase d'enquête publique. Conformément à l'article R.123-12 du code de l'environnement, le Conseil Municipal de la Commune d'Harfleur est appelé à émettre un avis sur ce dossier.

En conséquence, et après en avoir délibéré, je vous propose que le Conseil Municipal, sous réserve des conclusions du commissaire enquêteur,

**Adopté à l'unanimité**

## Attractivité

### Vente de produits dérivés

La Ville d'Harfleur souhaite développer la vente de ses produits dérivés. Aussi, en 2019, nous avons autorisé l'achat de sacs en coton et de sacs cabas logotés à l'effigie du marché dominical.

Lors de la tombola de Noël réalisée durant le marché dominical du 1<sup>er</sup> décembre 2019, ces produits ont été offerts en lots et ont remporté un vif succès auprès des habitants et des visiteurs.

Par conséquent, nous souhaitons proposer à la vente ces sacs en coton et ces sacs cabas. Ces produits seraient vendus sur plusieurs sites de la Ville.

Nous comptabilisons, à ce jour, un stock restant de 548 sacs en coton et 137 cabas.

Par ailleurs, à l'occasion de la Fête de la Scie 2020, la Ville a acheté 1 000 magnets et 1 000 éco-cup portant le visuel proposé par la dessinatrice et illustratrice, Edith. Considérant le report de la Fête de la Scie 2020, et l'organisation de la Fête de la Scie 2021, avec une configuration différente par rapport aux éditions précédentes due à la crise sanitaire, nous souhaitons proposer à la vente ces magnets, et conserver ces éco-cup afin de les offrir aux nouveaux habitants, aux associations lors de manifestations à venir. Dans les détails :

- La vente de 137 cabas personnalisés au prix unitaire de 6 €
- La vente 348 sacs en coton personnalisés au prix unitaire de 2 €.
- 200 sacs en coton sont conservés pour des lots et des cadeaux que la Ville peut être amenée à offrir.
- La vente de 800 magnets au prix unitaire de 1 €.
- 200 magnets sont conservés pour des lots et des cadeaux que la Ville peut être amenée à offrir.

**Adopté à l'unanimité**

**Prochain Conseil Municipal :**  
Samedi 29 mai  
9h30 - La Forge  
Les synthèses et PV des conseils  
sont disponibles sur [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)

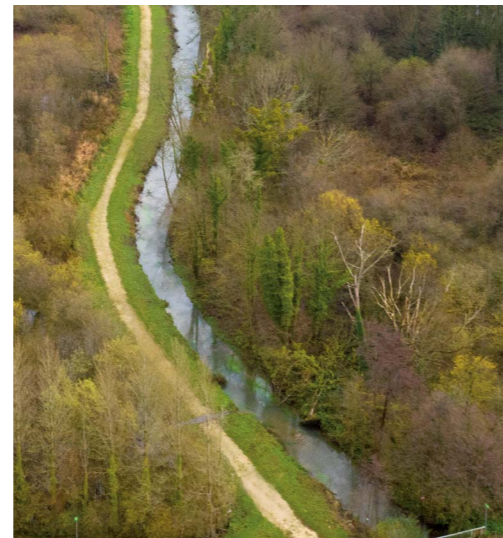
**Prochain conseil communautaire**  
Jeudi 20 mai - 17h  
Carré des Docks - Le Havre  
Les séances sont publiques

## Action Total contre les déchets

Le service gestion des rivières de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole ainsi que son partenaire le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie organise avec l'entreprise TOTAL une action de sensibilisation sur la problématique des déchets le long de la Lézarde au niveau du centre commercial de la Lézarde à Montivilliers et Harfleur.

Cette action se déroulera normalement le 11 mai et consistera à procéder au ramassage des déchets sur les berges de la Lézarde, ainsi que les macro-déchets présents dans le lit (Ex : Caddies).

Les participants seront des employés de chez TOTAL bénévoles pour cette action. L'intervention se déroulera principalement sur les parcelles départementales le long du cours d'eau.



## SOLIDAIR' BOUTIQUE et BRIC A BRAC

Comité D'HARFLEUR

Rue lecarnier  
76700 Harfleur



### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

A partir du 1<sup>er</sup> Mars 2021

Jours	Magasin		Bric à Brac	
	matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	14h00 – 16h00	9h00 – 11h30	14h00 – 16h00
Mardi	9h00 – 11h30	Fermé	9h00 – 11h30	14h00 – 16h00
Mercredi	Fermé	14h00 – 16h00	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	14h00 – 16h00	9h00 – 11h30	14h00 – 16h00
Vendredi	9h00 – 11h30	14h00 – 16h00	9h00 – 11h30	14h00 – 16h00

Solidaires, Economiques et Ecologiques vos achats au SPF d'Harfleur !!!

## VACANCES D'AVRIL 2021

### LA VILLE D'HARFLEUR PROPOSE

DU LUNDI 26 AVRIL  
AU VENDREDI 7 MAI 2021 INCLUS

**ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL « F. DOLTO »**  
Enfants de 3 à 6 ans  
24 places (9h-17h)\*  
avec restauration le midi

**ACCUEIL DE LOISIRS PRIMAIRE « LES DEUX RIVES »**  
Enfants de 6 à 11 ans  
36 places (9h-17h)\*  
avec restauration le midi

Viens faire la star au  
**DOLTOWARDS,**  
les studios Dolto vous invitent  
à découvrir l'envers du décor de cinéma

**Nature en musique**

Ateliers musicaux avec le Cem  
Basket ball avec des entraîneurs professionnels

\*Accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h à 18h

harfleur

Renseignements et inscriptions  
Pôle Accueil Population : 02 35 13 30 20  
ou Pôle administratif de Beaulieu : 02 35 51 10 51  
Tarifs en fonction du quotient familial

# Carnet

**Naissances :**  
06/02/21 AUZOU Athéna

**Décès :**  
10/02/21 DROCOURT Pascal  
25/02/21 KERIOU Alain  
01/03/21 VALENTIN Claude  
06/03/21 GERVAIS William  
11/03/21 SOUABE Jean

## Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>  
ou sur smartphone  
« LiA les lignes de l'agglo »

## Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,  
Tél : 02 35 22 25 25  
Site web :  
[www.lehavreseinemetropole.fr](http://www.lehavreseinemetropole.fr)

## Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire  
au 02 35 13 30 10  
ou mail :  
[cabinet@harfleur.fr](mailto:cabinet@harfleur.fr)

## Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

**Pharmacie Delplanque**  
35 rue de la République  
02 35 45 40 39

**Pharmacie de la place d'Armes**  
26 rue Jehan de Grouchy  
02 35 45 77 09

**Pharmacie Debris - Fievet**  
33 pl. Guy de Maupassant  
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le  
**3237**

## Urgences

Tél. prioritairement  
**15 : SAMU**

**17 : Police nationale**

**18 : Pompiers**

**114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)**

**112 : Urgence depuis un portable**

Sinon, téléphonez au  
**02 35 13 30 00**  
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

## Infos Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

### « NOUS on dit zéro gâchis » : tous ensemble relevons le défi !

Le Havre Seine Métropole lance le groupe Facebook « NOUS on dit zéro gâchis ». Ouvert à tous, le groupe est animé par des experts, défenseurs du zéro déchet. Ils partagent leurs trucs et astuces qui fonctionnent au quotidien pour agir et tendre vers le zéro gâchis : réduire, réemployer et recycler. Leurs conseils aideront les membres du groupe à relever les défis qui seront régulièrement lancés.

#### Trions plus et mieux !

Le premier défi reprend un des principes de base : trions plus et mieux. Objectif : Zéro sac noir dans les bacs jaunes. Impossible de vérifier le contenu des sacs opaques déposés dans les bacs jaunes, c'est alors l'ensemble qui est incinéré au lieu d'être recyclé. Les erreurs de tri empêchent ainsi de recycler des tonnes d'emballages. Aujourd'hui, 50% de ce qui est incinéré pourrait avoir une seconde vie. Ces erreurs ont un coût important pour la collectivité. Pour faire le point sur l'essentiel des consignes de tri, un guide sera distribué aux habitants de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en mars.

Pour transformer les déchets en ressources, chaque geste du quotidien compte !



## Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

### Non à la suppression d'un poste à l'école des Caraques.

Le titre en dit déjà bien trop long, il est inadmissible qu'un poste soit supprimé à l'école des Caraques. Cette décision se base sur le nombre d'enfants par classe qui serait, du coup, insuffisant pour maintenir le nombre de classe. Certes, mais cette justification ne tient pas debout, encore moins dans un tel contexte sanitaire difficile. Elle révèle tout d'abord une logique comptable qui prime sur une conception qualitative de l'enseignement qui répondrait aux besoins d'une école et de ses élèves. Or, les élèves des Caraques, la preuve en a été donnée, rencontrent des difficultés plus grandes que dans d'autres écoles. Et puis, la suppression d'un poste, ça n'est pas la suppression d'une classe. Car un enseignant n'a pas que sa classe à gérer. Il forme avant tout une équipe et un équilibre au sein de l'école. Il vient en renfort sur des cours de soutien également. C'est tout cela qui se perd aussi. Aucune compensation d'aucune sorte n'est prévue alors qu'on en demande toujours plus aux enseignants et que l'on baisse également le personnel d'accompagnement comme les AVS ou les AESH. Au-delà de ce cas particulier, l'éducation, c'est le reflet de la vitalité d'un territoire sur plusieurs générations. La

formation initiale est, dès le plus jeune âge des enfants, l'élément le plus important pour la constitution de son parcours scolaire et professionnel. Ajoutons à cela les difficultés scolaires, psychologiques et sociales que la crise sanitaire accroît et la décision devient totalement incompréhensible. Elle révèle au mieux d'un respect trop strict des règles gouvernementales, au pire, d'un manque total de lucidité et de perspectives politiques, bornant l'application des règles à une vision annuelle alors qu'elle détermine l'avenir de cohortes toutes entières.

Yoann Lefranc  
Président du groupe

## Un Été au Havre revient pour une nouvelle saison

Comme chaque année, Un Été Au Havre invite de grands artistes à s'approprier la ville pour la réinventer. La nouvelle édition sera placée sous le signe de l'illusion, du 26 juin au 19 septembre 2021.

Pour 2021, sous l'impulsion de Jean Blaise, ils ont travaillé autour d'une thématique : celle de l'illusion, de la disparition, de la transformation, du vrai et du faux, qui, selon le directeur artistique, « correspondait merveilleusement à l'état d'esprit dans lequel nous étions du fait de la pandémie ».

Pour aller au bout de cette démarche, les esquisses ne seront pas dévoilées avant l'apparition des œuvres en ville, une quinzaine de jours précédant l'ouverture le 26 juin prochain. Pour savoir quelles œuvres seront exposées, il va donc falloir ouvrir l'œil...

### Mirage d'une Vénus tatouée

Le visuel de la nouvelle édition d'Un Été Au Havre met à l'honneur l'un des artistes de la programmation, l'italien Fabio Viale. C'est la première fois que les sculptures de Fabio Viale sont exposées en France dans l'espace public. La Venere italica d'Antonio Canova est ici réinterprétée, agrémentée d'un tatouage Yakuza. Les motifs représentent des fleurs de cerisiers, les premières fleurs du printemps mais aussi les premières à disparaître avec le vent. Ici, sa Vénus se prête à l'évocation d'une scène de bord de mer à la fois familière et irréaliste.



Un Été Au Havre  
Du 26 juin au 19 septembre 2021  
Maison de l'été, 125 rue Victor Hugo  
Intégralité du programme  
sur [uneteauhavre.fr](http://uneteauhavre.fr)

## Groupe Harfleur ensemble pour demain

### Le changement c'est pas pour maintenant

Une fois encore le conseil municipal portant sur le vote primitif du budget a été houleux. Visiblement l'équipe dirigeante ne supporte pas d'être dans la situation de justifier ses choix de gestion des 14 millions d'euros que la ville prévoit de dépenser en 2021.

Plombés par notre dette, il est clair que rien de sérieux n'est prévu pour nous sortir de cette ornière. Pour preuve le déséquilibre persistant entre la part consacrée au budget de fonctionnement et celle consacrée à l'équipement.

Il ne paraît pourtant pas insurmontable de faire comme les autres communes qui avec 6,5% de dépenses de fonctionnement en moins peuvent dégager de l'argent pour financer des projets (500.000€/an pour Harfleur). Cette somme serait d'ailleurs en grande partie mangée par l'obligation qui nous est faite de rembourser des acquisitions foncières hasardeuses pour faire des constructions qui finalement ne se feront pas, faute d'investisseurs ! Chapeau les artistes !

Alors, aux abois, on monte des opérations foncières tarabiscotées avec Gonfreville par le biais du syndicat SIEHGO au sein duquel on nous refuse tout droit de siéger. On se demande bien pourquoi ? Qu'advient-il en cas de dissolution du SIEHGO ? Comment les

biens seront répartis et qui devra de l'argent à qui ? Le plus savoureux c'est quand on nous demande comment on ferait pour réduire les dépenses de fonctionnement. Ils se transmettent les manettes depuis des décennies et ils ne savent pas faire ?

Nacéra Vieublé  
Présidente du groupe

**Vous souhaitez  
améliorer la visibilité  
de votre commerce,  
entreprise, association...**



**Réservez votre espace publicitaire dans le**

# **Zoom**

**Informations Municipales - Ville d'Harfleur**



- > Mensuel - 4 500 exemplaires
- > Distribution dans les boîtes aux lettres de tous les foyers harfleurais, mais aussi auprès des commerces, entreprises, lieux stratégiques...
- > Version papier et numérique (sur le site de la ville)
- > Tarifs accessibles



**Renseignez-vous au 02 35 13 30 13**